

# Visites de fermes certifiées ISO 14001 en Belgique et en France

## 12 décembre 2012

### 1. Objectifs

En tant que secteur particulièrement touché par les changements et évolutions que subit notre société, l'agriculture doit faire face à d'importants défis socio-économiques et environnementaux souvent complexes à gérer.

C'est avec la volonté de répondre à ces nouveaux enjeux d'une manière innovante qu'à été développé une démarche de certification environnementale ISO 14001 appliquée à l'agriculture (*Annexe*). Née de l'initiative d'une collectivité d'agriculteurs français, cette démarche, à portée internationale, se caractérise par divers aspects innovants :

- Une **démarche collective d'agriculteurs volontaires** (formations et audits internes entre agriculteurs) favorisant les échanges entre les agriculteurs et ayant pour objectif l'amélioration continue des pratiques agricoles afin de diminuer l'impact de leurs exploitations sur l'environnement tout en tenant compte de la réalité socio-économique et de la société dans son ensemble.
- Des **outils** pratiques rendant la démarche accessible pour les agriculteurs :
  - o **Un diagnostic environnemental personnalisé** : C'est un outil d'évaluation en temps réel permettant d'identifier les postes et activités ayant un impact sur l'environnement. Ce diagnostic aboutit à l'élaboration d'un **plan d'actions défini par l'agriculteur lui-même**.
  - o **Une veille réglementaire** est mise à disposition de l'agriculteur lui permettant d'évaluer la conformité de son exploitation avec la législation et de disposer de toutes les informations concernant les conditionnalités et accès aux aides.
- Une **démarche dynamique et évolutive** par la réévaluation régulière des actions menées dans le cadre de la certification (amélioration continue).

Près de 300 entreprises agricoles en France (Terr'Avenir), en Flandres (Beloftevol'Boeren) et en Wallonie (Terr'Avenir Wallonie – 14 exploitations certifiées en 2012 sur 30 exploitations ayant entamé la procédure) se sont déjà engagées dans cette démarche et peuvent témoigner de leur expérience et partager les bonnes pratiques en matière de certification ISO 14001, offrant aux promoteurs de ce type de démarche une base de réflexion intéressante. Dans un cadre de réflexion globale sur l'évolution et l'adaptation nécessaire de l'agriculture actuelle et à venir, il est légitime que la promotion de cette démarche s'intègre dans les travaux du Réseau wallon de Développement Rural.



## 2. Les fermes certifiées ISO 14001 visitées

Les visites nous ont conduit à rencontrer des agriculteurs engagés dans une démarche de certification ISO 14001. Le dialogue avec ces agriculteurs a permis de mieux comprendre les tenants et aboutissants d'un engagement dans cette démarche selon un point de vue pratique et de soulever les perspectives d'avenir pour un agriculteur s'y investissant. Les participants ont pu réaliser une première observation des activités développées et des difficultés rencontrées. Les exploitations visitées sont décrites ci-dessous.

### 2.1. La SPRL Agroénergie

<b>Nom de l'exploitation agricole</b>	<b>AgroEnergie SPRL</b>
<b>Localisation</b>	4, rue des Carondelets B-7534 MAULDE
<b>Gérant</b>	Benoît Cossée de Maulde, 57 ans, ingénieur technicien agricole
<b>Historique de l'exploitation</b>	<p><u>Principales étapes de développement de l'exploitation :</u>  Reprise de l'exploitation familiale en 1978, orientée polyculture classique (betteraves, pommes de terre, froment, escourgeon)  Depuis 1995 : non labour  Depuis 2000 : contrat MAE (avec plans d'actions depuis 2006)  Depuis 2001 : pratique du semis direct sous couvert végétal  Depuis 2005 : atelier de production d'huile de colza carburant (6000 à 8000 L/an d'huile pure avec 8 à 10 ha/an)  Depuis 2008 : installation d'une unité de cogénération qui couvre 60% de ses besoins calorifiques et 60% de ses besoins en électricité</p>
<b>Informations concernant l'exploitation</b>	<p><u>Orientation technico-économique/types de spéculations/bio ou non :</u>  Agriculture raisonnée avec TCS (Technique Culturelle Simplifiée), non labour et semis direct, diminution de 30% de la production de l'utilisation de combustible grâce à cette technique.  Polyculture : colza, pomme de terre (contrat), lin, pois, froment, miscanthus, chanvre, MAE (3ème contrat en 2011), TTCR (Taillis à Très Courte Rotation)</p> <p><u>Surface Agricole Utile (SAU) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie globale : 105 ha</li> <li>• Type de parcellaire : regroupée autour de l'exploitation (max. 1km)</li> </ul> <p><u>Main d'œuvre :</u> 1.2 U.T.H.  Benoît Cossée est propriétaire des bâtiments de son exploitation.</p>
<b>Productions végétales</b>	<p><u>Evolutions dans les choix de productions de l'alimentaire à l'énergétique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours élevé du pétrole</li> <li>• Indépendance énergétique</li> <li>• Production non alimentaire</li> <li>• Aspect environnemental : fixation du CO2</li> <li>• Colza = piège à nitrate en hiver</li> <li>• Bon précédent pour froment</li> <li>• Valeur ajoutée du produit fini</li> </ul>
<b>Autre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Autonomie énergétique par cogénération :</u> production d'huile de colza pure et utilisation dans le co-générateur</li> <li>• <u>Matériel spécifique :</u> presse à colza, cogénérateur</li> <li>• <u>Certification :</u> CKC depuis 2004, ISO14001 depuis 2012</li> <li>• <u>Activité de consultance :</u> gestion de terres pour des tiers, expertises, collaborateur Faune et Biotopes asbl</li> </ul>

## Commentaires

Propriétaire des bâtiments de son exploitation, Benoît Cossée est un agriculteur plutôt novateur qui souhaite exercer son métier de manière durable en y intégrant à la fois des considérations environnementales, sociales et économiques. Visiblement soucieux de l'impact de ses activités sur son environnement au vu des diverses mesures de préservation environnementale qu'il met en place, il nous fait part des bénéfices et des contraintes principales rencontrés lorsqu'il a décidé de s'engager dans la démarche ISO 14001.



Figure 1. Visite de l'exploitation et discussion avec l'agriculteur.

### 1. Les avantages de la mise en place de l'ISO 14001 dans une exploitation : l'avis de l'agriculteur

Le premier avantage que l'agriculteur met en avant est la possibilité de **situer son exploitation, de la comparer à celles des autres agriculteurs et d'échanger des expériences**, de pouvoir se **remettre en question** et faire **évoluer ses perspectives** et cela grâce au travail en groupe.

Ensuite, il a apprécié l'aspect évolutif de la méthode et la possibilité de **mettre en place de nouvelles actions de manière progressive et d'étaler les investissements** nécessaires qui en découlent (comme par exemple l'élimination de déchets du type Eternit, éboulis, huile de vidange, qui représentent un coût important). De plus, chaque action effectuée dans ce cadre est un investissement pour l'avenir.

Il a également mis en avant la **meilleure organisation**, plus rigoureuse, et une **meilleure gestion de sa consommation de carburant** utilisé sur l'exploitation (pratiques raisonnées) et par conséquent un **gain de temps et d'argent** que lui confère l'ISO 14001. La gestion administrative n'est pas alourdie et s'intègre bien dans le temps habituel accordé au volet administratif de la ferme. Finalement, ce qui requiert le plus de temps au niveau de la démarche est de s'accorder quelques moments pour réfléchir aux projets que l'on souhaite mettre en place, prendre le temps pour se remettre en question et pour se former.



Figure 2. Fiches de sécurité concernant la cuve à mazout.

Les productions ISO 14001 représentent un type de pratiques à **impact positif sur l'environnement, qui semblent éveiller l'intérêt de la clientèle**. Cela renforce l'attrait qu'un agriculteur pourrait avoir à s'engager dans cette démarche. **Cependant, la reconnaissance du statut ISO 14001 reste encore faible** (grand public, autres agriculteurs qui restent méfiants vis à vis de ce type de démarche, contrôleurs, administrations, etc.). Des **formations de communication** ont donc été mises en place pour apprendre aux agriculteurs à expliquer leur démarche, vis-à-vis de tout public.

**Grâce à l'outil de veille réglementaire, l'agriculteur peut suivre l'évolution de la réglementation agricole**, ce qui lui permet de planifier les mises en conformité éventuelles à réaliser dans son exploitation.

Il affirme également être satisfait des formations reçues dans le cadre de la démarche et particulièrement de la possibilité **d'orienter le contenu des formations via les consultations de groupe**. Il souhaiterait cependant appuyer la nécessité pour des agriculteurs de recevoir des formations de management, de marketing et de communication, matières importantes dans le cadre de la gestion d'une exploitation mais qui ne sont pas assez considérées. Bien que ces formations prennent du temps, les sujets abordés permettent de s'améliorer et donc justifie cet investissement. Au total, il y a consacré à peine 1 mois (formations, diagnostic, veille réglementaires, audit, etc.), ce qui lui semble approprié et ne pèse pas énormément sur son temps de travail (formations étalées sur 1 an).

Cette certification se réalise en groupe (une dizaine d'agriculteurs en même temps) et permet d'en mutualiser le coût. Ainsi, **le coût de la certification n'est pas très important** au final et s'élève à environ 300€/an/exploitation<sup>1</sup>. Ce coût s'additionne aux investissements nécessaires dans le cadre de la mise aux normes de l'exploitation et des améliorations décidées par l'agriculteur.

Par ailleurs, l'agriculteur était déjà très sensibilisé à l'environnement et avait par exemple déjà mise en place une **unité de cogénération** pour passer volontaire en quasi autonomie énergétique. Avec une production d'huile de colza pure qui atteint les 6000 à 8000 L/an

<sup>1</sup> La première année de certification a coûté 250€ de frais de certification + 50€ de frais de cotisation à l'ASBL Duragr'ISO. Cette année, le coût de la certification a été réévalué et est compris entre 200 et 250€ + 50€.

(pour 8 à 10 ha de culture), le cogénérateur permet de couvrir  $\pm 60\%$  des besoins en chauffage (28 kW thermiques) et  $\pm 60\%$  des besoins en électricité (12 kW électriques) sans compter l'alimentation en eau chaude. Comme il ne possède pas le matériel nécessaire à l'extraction de l'huile, il sous-traite cette activité à Walagri. D'un point de vue financier, l'investissement initial était de 30 000 € (cogénérateur) pour une durée de vie d'environ 30 000 heures. L'huile de colza vaut de 0,97 €/L et est donc plus chère que le mazout (0,25 €/L) mais au vu des retombées environnementales, l'utilisation de cette huile reste intéressante.

## 2. Les difficultés pointées par l'agriculteur

Le groupe d'agriculteurs s'est formé et plusieurs exploitations se sont lancées dans la démarche via le projet Interreg Duragr'ISO qui s'est terminé en juin 2012. Maintenant que le projet est terminé, **le groupe a besoin de continuer à recevoir du soutien, d'être structuré et organisé afin de continuer à exister.** La désignation d'un coach (consultant) afin de poursuivre les activités de diagnostic, l'organisation des formations ainsi que la dynamisation du groupe lui semble essentielle pour que ce groupe fonctionne et continue de se réunir après la certification. La présence, en interne, d'un agriculteur leader servant de « locomotive » semble également être un élément de stimulation intéressant.

**Les coûts d'investissement pour la mise aux normes ISO 14001 sont très importants** et difficiles à assumer au niveau de l'exploitation et bien qu'ils soient étalés dans le temps et constituent un investissement pour l'avenir, l'agriculteur souhaiterait recevoir une **contrepartie financière** pour les efforts fournis au quotidien. En effet, cette démarche a un impact positif sur l'environnement, sur la biodiversité (bien que difficilement mesurable), et par conséquent sur les citoyens en général. Elle prône une agriculture raisonnée et permet la production de produits de qualité. Or, les agriculteurs attendent et ont besoin d'une reconnaissance de leurs efforts, de leur proactivité (allègement des contrôles de l'AFSCA, financement PAC, reconnaissance officielle, indicateurs de biodiversité, etc.) qui est inexistante à l'heure actuelle.

## 3. Remarques

- Il pourrait être intéressant d'apporter un raisonnement économique aux rencontres et aux échanges entre agriculteurs du groupe (comparaison des marges bénéficiaires, etc.) afin d'orienter les pratiques vers plus de rentabilité pour l'agriculteurs. Ceci permettrait aux agriculteurs d'avoir une meilleure évaluation économique de leurs activités.
- La préservation de la biodiversité est un enjeu considérable de notre époque et touche notamment le secteur de l'agriculture. Dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental tel que l'ISO 14001, il semble essentiel de disposer d'indicateurs permettant de l'évaluer. Cependant, ces indicateurs sont encore peu nombreux et diversifiés et mériteraient d'être approfondis. Une piste à suivre pourrait être le projet européen Bio Bio traitant des « indicateurs de biodiversité dans les systèmes d'agriculture biologique et à faible niveau d'intrants » qui a été créé pour répondre à ce manque. Les conclusions du projet qui se terminait en 2012 sont reprises dans le guide « *Biodiversity Indicators for European Farming Systems* » disponible sur <http://www.biobio-indicator.org>.

## 2.2. GAEC Laude-Lucas

<b>Nom de l'exploitation agricole</b>	<b>GAEC LAUDE-LUCAS</b>
<b>Localisation</b>	14 Rue de la Chapelle F-59554 SAILLY-LEZ-CAMBRAI
<b>Gérants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Xavier Laude, 53 ans, Ingénieur ISA LILLE</li> <li>• Philippe Laude, 52 ans, Ingénieur ISA LILLE</li> <li>• Etienne Laude, 44 ans, BTS INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE avec spécialisation en informatique et automatisme</li> </ul>
<b>Historique de l'exploitation</b>	<p><u>Principales étapes de développement de l'exploitation :</u> Le GAEC LAUDE-LUCAS a été constitué en 1989 entre Jeanine Laude, la maman, et Xavier et Philippe Laude, 2 des fils. La surface cultivée à l'époque était de 165 ha, en polyculture (plants de pommes de terre, blé, colza, betteraves, bulbes tulipes). En 1995 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Changement d'associé : Arrivée d'Etienne Laude</li> <li>○ Agrandissement : passage à 240 ha</li> <li>○ Diversification : création de l'atelier fleurs coupées de plein champ et fraises / bulbes (70 ares)</li> <li>○ Création de la SARL PLANTS LAUDE-LUCAS (pour la commercialisation) avec comme spécialisation : plants germés de pommes de terre en petits emballages (50 variétés commercialisées sous formes de clayettes de différentes tailles ou sous forme de sac)</li> </ul> <p>En 2008 : Arrêt de l'activité de production de bulbes à fleurs, fleurs coupées de plein champ et fraises. En 2010 : Reprise de 15 ha</p>
<b>Informations concernant l'exploitation</b>	<p><u>Orientation technico-économique/types de spéculations/bio ou non :</u> Agriculture raisonnée avec TCS (non labour), engrais localisé en pommes de terre, broyage de feuillage pommes de terre, coupure de tronçon avec système GPS sur pulvérisateur, traitements raisonnés Polyculture : Plants de pommes de terre (13 variétés cultivées), blé, betteraves, colza</p> <p><u>Surface Agricole Utile (SAU) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superficie globale : 255 ha (±20 ha en propriétés pour les associés, le reste en fermage)</li> <li>• Assolement : Plants de pommes de terre (60 ha), blé (116 ha), betteraves (30 ha), colza (dont jachères) (54 ha), le reste en culture d'avoine (engrais vert)</li> </ul> <p><u>Main d'œuvre :</u> 8 U.T.H. (5 employés et 3 gérants - maintien de l'emploi privilégié)</p>
<b>Autre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel agricole : la totalité en propre (mais vieillissant)</li> <li>• Certification : ISO140001 depuis 2009</li> <li>• Responsabilités extérieures des associés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Xavier : Président de la Commission interdépartementale betteravière du Nord-Pas de Calais et président de la sucrerie TEREOS d'Escaudoevres</li> <li>○ Philippe : Président du syndicat des producteurs de plants de pommes de terre de Cambrai et adjoint au maire de Sillery-lez-Cambrai</li> <li>○ Etienne : Administrateur à la MSA Nord-Pas de Calais</li> </ul> </li> </ul>

## Commentaires

Le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), statut de société français, a permis aux trois frères de la famille Laude de s'associer pour mener à bien leur projet d'exploitation agricole à vocation sociale, économique et environnementale. L'aspect social est mis en avant dans cette entreprise qui embauche 5 personnes à temps plein et préfère investir dans son personnel plutôt que dans le perfectionnement de son outillage, réalisé en grande partie avec des matériaux de récupération. La démarche ISO 14001 leur a permis de structurer et d'améliorer leurs pratiques pour une meilleure intégration des différents axes qu'ils souhaitent mener de front.



Figure 3. Pancarte exposée à l'entrée de l'exploitation.

### 1. Les avantages de la mise en place de l'ISO 14001 dans une exploitation : l'avis des propriétaires de l'exploitation

La démarche s'est mise en place en 2 ans et chaque année, une synthèse environnementale est réalisée. **Dans le Nord Pas de Calais, une dynamique s'est déjà bien installée autour de la démarche ISO 14001.** Au début 20 exploitations se sont engagées dans la démarche auxquelles se sont ajoutées une dizaine d'exploitations il y a 2 ou 3 ans. Aujourd'hui, 15 nouvelles places ont été ouvertes mais il manque d'agriculteurs volontaires. C'est la capacité de l'agriculteur à **remettre ses activités en question et à anticiper l'avenir** qui va jouer sur le désir de s'engager dans la méthode.

Alors que leur priorité va à la bonne gestion de leur personnel, la méthode ISO 14001 leur permet d'y donner un **cadre organisationnel qui facilite la gestion de leurs employés.**

L'outil de veille réglementaire et la constante amélioration permettent **d'anticiper les réglementations, de s'informer et de développer des actions en faveur de celles-ci.** Cela permet de réaliser des économies notamment en évitant des pénalisations pour non respect des réglementations. Une personne définie est chargée du suivi de la veille réglementaire au niveau de l'exploitation.

L'exploitation jouit **d'une meilleure organisation et d'une meilleure gestion** qui lui confère des facilités tant pour l'exécution des tâches au quotidien que pour son développement. Cette rigueur apporte une **meilleure efficacité de l'entreprise et donc un gain de temps et d'argent.** De plus, la valeur ajoutée de l'exploitation apportée par l'engagement dans la

méthode ISO 14001 en fait une **entreprise agricole plus attirante** pour un potentiel repreneur.

Aussi, le travail en groupe est un aspect fort apprécié car il permet **des échanges d'expériences et des comparaisons de pratiques avec d'autres agriculteurs**. Cela donne la possibilité de se remettre en question et de s'améliorer.

Par ailleurs, la norme ISO 14001 leur permet d'observer **des améliorations directes et indirectes générales dans leur exploitation et à ses alentours**. En terme environnemental, ils observent une diminution de la pollution et une meilleure gestion des déchets. Avant, ils ne pouvaient pas trier leurs déchets mais cela est devenu possible grâce à une presse à déchets plastique et carton mise à disposition pour EMMAÛS, à côté de l'exploitation. Les déchets sont revalorisés et cette filière crée de l'emploi. D'autres améliorations ont été pointées et se définissent par une forte diminution des bruits et des odeurs, une meilleure gestion du paysage (haies, etc.), une prise en considération plus importante de la santé et de la sécurité des travailleurs, des gérants et de leur voisinage, une meilleure propreté du lieu de travail, une meilleure organisation de la ferme en général (gestion, outillage, etc.), etc. **Un grand nombre d'actions qui pourraient être réalisées par simple bon sens mais qui se concrétisent et se valorisent grâce au cadre de l'ISO 14001 et de son concept d'amélioration continue.**

Finalement, les agriculteurs se posent **la question de savoir quelle plus-value va leur apporter l'ISO 14001** et sous quelle forme elle apparaîtra. **En France**, lors de la mise en œuvre de la méthode, les aides du Conseil Régional payent 50% des frais d'accompagnement. Une demande de reconnaissance financière a également été faite dans le cadre de la PAC via l'HVE2 (Haute Valeur Environnementale de niveau 2) et semble être acceptée. Le deuxième pilier de la PAC sera probablement conditionné à l'ISO 14001 permettant aux personnes engagées dans la méthode de ne pas perdre de financement au niveau des aides (aides diminuent si pas de preuve du respect de l'environnement comme, par exemple, ce qu'apporte ISO 14001). Cette reconnaissance constitue une réelle plus-value de l'ISO 14001. Une autre manière d'envisager cette plus-value est la mise en place d'une filière de qualité différenciée comme pour ce cas concret où les collectivités locales, qui doivent intégrer au moins 20% d'aliments d'origine biologique dans leurs menus, ont pu compenser le manque de disponibilité d'aliments biologiques par des aliments issus de productions originaires d'exploitations certifiées ISO 14001.

**La certification a un coût auquel il faut ajouter les coûts d'adhésion à l'association et d'accompagnement (au total : 1200€/exploitation/an)**. L'exploitation reçoit des subventions avant la certification afin de l'aider à couvrir ses dépenses mais pas après la certification. Il peut être intéressant de pouvoir compenser ce coût au niveau de la vente des produits et cette plus-value serait possible grâce à une réelle reconnaissance des produits issus d'exploitations ISO 14001.

### **Aspect pratique et réalisations dans le cadre ISO 14001 au niveau de l'exploitation (non exhaustif)**

- Techniques de Cultures Simplifiées - Non labour :
  - Sol reconnu riche en vers de terre depuis 10 ans (indicateur d'un sol bien conservé)
  - Permet de réduire consommation carburant
  - Déchaumage en surface et semis (non direct) ensuite → 2 passages



- Remplacement des produits de brûlage des végétations de pomme de terre par un broyage mécanique et l'utilisation d'un produit homologué qui empêche la repousse (éviter les contaminations).
- Pratiques raisonnées : Coupure de tronçon avec système GPS, traitements phytosanitaires uniquement en réaction et non en prévention, diminution de 20 à 25% de l'utilisation d'engrais et fertilisation localisée entre 2 rangs de pomme de terre.
- Outillage entièrement classé et rangé, mieux organisé et plus facile d'utilisation
- Rampes d'accès sécurisées : gain de temps car meilleure efficacité et séparation de l'accès vers la maison et de l'accès à la ferme.
- Stockage des déchets dans des Big-Bags identifiés destinés à être traités par la suite
- Amélioration de la gestion du personnel :
  - Affichage pour améliorer la communication entre les divers travailleurs de l'exploitation : gain de temps vis à vis des salariés et évite de faire des erreurs.
  - Aménagement d'un local pour les salariés : un vestiaire/personne, affichage des règles et informations (valves d'informations)
  - Formations (gérants principalement)
  - Salariés formé au secourisme et recyclage en 2 ans
  - Fiches avec améliorations par rapport aux années précédentes
  - Fiches sur lesquelles les salariés peuvent écrire leurs besoins (matériel, personnel, etc.).
- Conception de l'aire de lavage/remplissage concernant les pesticides (+ aire de chargement) (Coût de 3000€ pour l'installation et environ 2500€ pour le système de traitement des eaux qui l'accompagne)
  - Ecoulements dans une cuve qui sépare les boues
  - Dalles hermétiques
  - 3 sorties que l'on sait gérer en fonction des volumes et des écoulements nécessaires.



Figure 4. Aire de lavage et remplissage : système de gestion des écoulements avec 3 sorties indépendantes.

- Enregistrement systématique de la consommation électrique (tableau d'enregistrement des factures mensuelles et de la quantité consommée) afin d'observer de possibles écarts. Il est relié à un système d'alerte qui permet d'éviter des pertes d'énergie inutiles.
- Réduction des doses de semis et de traitements phytosanitaires afin d'augmenter la qualité des eaux.
- Amélioration générale de la sécurité :
  - Voies piétonnes
  - Plateforme de chargement localisée
  - Désherbage dans la cour uniquement thermique
  - Salariés formés à la gestion de crise et formation pratique par des mises en situation organisées par les pompiers. Par exemple, comment agir dans le cas où des pesticides coulent hors du pulvérisateur et se répandent sur le sol.
- Communication : Salle de conférence, accueil d'élèves



Figure 5. Présentation des activités liées à l'ISO 14001 du GAEC Laude-Lucas

- Création d'un site Internet pour la vente de produit et communication pour l'association Terr'avenir
- Dans le cadre d'une amélioration continue, de nouveaux projets sont en construction :
  - Local annexe destiné aux produits phytosanitaires
  - Système d'évaporation des résidus phytosanitaires dans le système de traitement des eaux déjà existant

## 2. Les difficultés pointées par les propriétaires de l'exploitation

- L'agriculteur a pointé la **difficulté de sensibiliser son personnel à l'ISO 14001** en raison des habitudes de travail et des mentalités de ces salariés issus pour la plupart d'exploitation conventionnelles.
- Bien que l'ISO 14001 permette de donner une image plus positive à la production et aux produits commercialisés, **l'impact n'est pas encore vraiment palpable du point de vue du public**. Le dénominateur « ISO » se raccroche plus au secteur de l'industrie habituellement et l'utilisation de ce vocable en agriculture surprend souvent. De plus, le

grand public a plus de notion de normes telles que l'ISO 9001 plutôt que de norme telle que l'ISO 14001.

### 3. Remarques

- La situation géographique de l'exploitation ne joue pas en sa faveur : elle se situe à proximité de 2 échangeurs d'autoroute et d'une voie de chemin de fer ce qui a pour conséquence l'obligation de la dispersion des parcelles (la plus éloignée est à 12 km). De plus, un nouveau projet va voir le jour dans leur région : une plateforme multimodale (canal, route, train, etc.) qui va certainement nécessiter de nouvelles expropriations et amplifier la dispersion des terres.
- Une plus-value un peu particulière de l'ISO 14001 mais avantageuse d'un point de vue économique : MC Caïn a reconnu les produits issus d'exploitations ISO 14001, qu'il paye un peu plus cher que les produits GlobalGAP. Il existe également une ferme pilote française qui travaille pour Mac Donald's.
- Afin de permettre la transmission de l'entreprise, il faudra prévoir une période de transition car les 3 coopérateurs n'ont pas le même âge. Le plus vieux prendra sa retraite et devra être remplacé par quelqu'un d'autre et ainsi de suite. Si quelqu'un reprend, besoin de soutien au repreneur de la part du cédant. Pour ce qui est de la transmission des terres, il existe, en France, des Groupements Fonciers Agricoles (GFA) qui permettent au repreneur de ne pas prendre les terres à sa charge. Malheureusement, il y a de moins en moins d'agriculteurs intéressés. Dans ce cadre et au vu des avantages qu'elle apporte, l'ISO 14001 pourrait être envisagée comme une plus-value apportée à la ferme pour attirer de potentiels repreneurs.

### 3. Éléments de réflexion

---

La certification ISO 14001 semble être un réel outil de gestion pour les agriculteurs permettant une organisation plus efficace de l'exploitation, une amélioration positive des pratiques agricoles et une meilleure gestion des investissements au sein de l'exploitation. Elle permet également à l'agriculteur capable de se remettre en question et ayant la volonté de s'améliorer, d'échanger des pratiques et expériences enrichissantes avec d'autres agriculteurs, de s'ouvrir à de nouvelles possibilités d'évolution et de se situer par rapport à une démarche globale. Il peut de cette manière anticiper les évolutions futures de l'agriculture et des réglementations afin de s'y préparer. C'est l'ensemble de ces avantages notables qui constituent actuellement la plus-value du projet.

Cependant, certaines questions laissent encore planer le doute quant à la valorisation des efforts produits par l'agriculteur engagé dans une telle démarche.

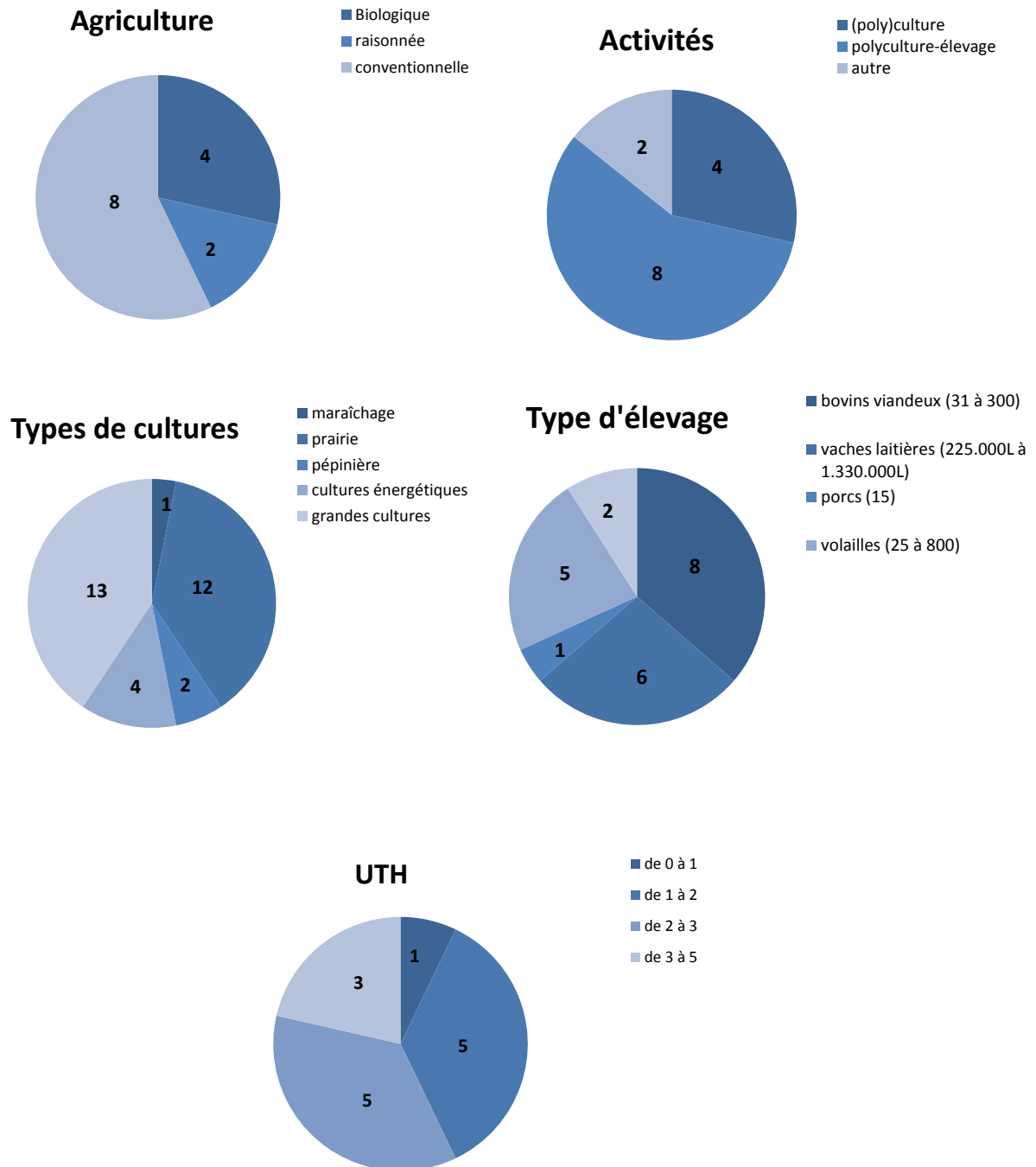
Le manque de reconnaissance de l'ISO 14001 appliquée à l'agriculture est encore frappant en Belgique et les investissements nécessaires, bien qu'étalés dans le temps, peuvent être importants. L'agriculteur se pose alors légitimement cette question : Quelles plus-values va-t-il pouvoir en retirer et sous quelles formes ? Une meilleure caractérisation des améliorations en termes environnemental, économique et social (bilans) permettrait d'évaluer les formes les plus pertinentes de compensation : financière, réglementaire, reconnaissance publique, mise en place d'une filière de qualité différenciée (lien avec le bio ?), etc. Sera-t-il possible de faire reconnaître la méthode à travers la future PAC dans le cadre de son verdissement ? Dans ce contexte et en raison du renforcement prévisibles des réglementations agricoles en terme environnemental, l'avantage ne serait-il pas entre les mains de celui qui les a anticipées en s'engageant dans la démarche ISO 14001 ?

De plus, sachant que le projet moteur (Duragr'ISO) qui a permis le lancement de la démarche en Wallonie s'est arrêté et que l'encadrement des agriculteurs reste un moyen efficace de faire évoluer les pratiques agricoles, comment va être assuré l'accompagnement (aides, expertise, encadrement, communication) et quel coût cela va-t-il engendrer en Wallonie ? En particulier, si des démarches organisées se mettent en place, des structures pour lesquelles l'environnement est une préoccupation importante (parcs naturels, ASBL, etc.) pourraient, par exemple, jouer un rôle de soutien à l'accompagnement ou à la communication.

En outre, étant donné les implications pratiques en terme d'environnement, un lien peut-il être fait avec les mesures agro-environnementales et/ou Natura 2000 ? Une réflexion plus poussée sur l'intégration de l'ISO 14001 en tant qu'outil de management environnemental en Wallonie pourrait être envisagée et la biodiversité au sein de la démarche ISO 14001 pour l'agriculture devrait être précisée et approfondie..

Par ailleurs, les fermes visitées sont des exploitations de grandes cultures déjà bien développées qui se sont engagées dans l'ISO 14001 dans le but d'apporter une dimension environnementale nouvelle ou plus prononcée à leur exploitation. La démarche semble généralisable et applicable à ce type d'exploitations qui demande une gestion plus importante des intrants, des pollutions diverses, de la biodiversité, de l'organisation, etc. Mais qu'en est-il, d'une part, des petites exploitations familiales traditionnelles qui n'ont peut-être pas la capacité de réaction et d'adaptation de ces « entrepreneurs agricoles » et

d'autre part, des éleveurs pour lesquels la dimension environnementale est également une préoccupation importante ? Les graphiques suivants montrent les caractéristiques des 14 exploitations wallonnes certifiées ISO 14001 en 2012.



\*UTH = Unité de Travail Humain

En particulier, dans le cadre des enjeux actuels de la promotion d'un modèle agricole durable, l'ISO 14001 pourrait être utilisée comme outil d'autonomisation de l'exploitation : elle s'inscrit dans les critères de durabilité, permet une gestion efficace de la ferme et une meilleure efficacité des pratiques agricoles en terme d'intrants, d'énergie, de gestion des déchets, d'impact environnemental, etc.

Finalement, au vu des enjeux actuels du secteur agricole, la démarche ISO 14001 semble mériter un intérêt particulier en tant qu'outil de gestion des exploitations agricoles qui doit être diffusé. Ses avantages sont nombreux mais le pari actuel se place dans une analyse nécessaire des réformes et adaptations possibles au niveau pratique, politique et institutionnel afin d'assurer un suivi efficace et pertinent de la méthode.

## 4. Annexe : La démarche ISO 14001 en agriculture

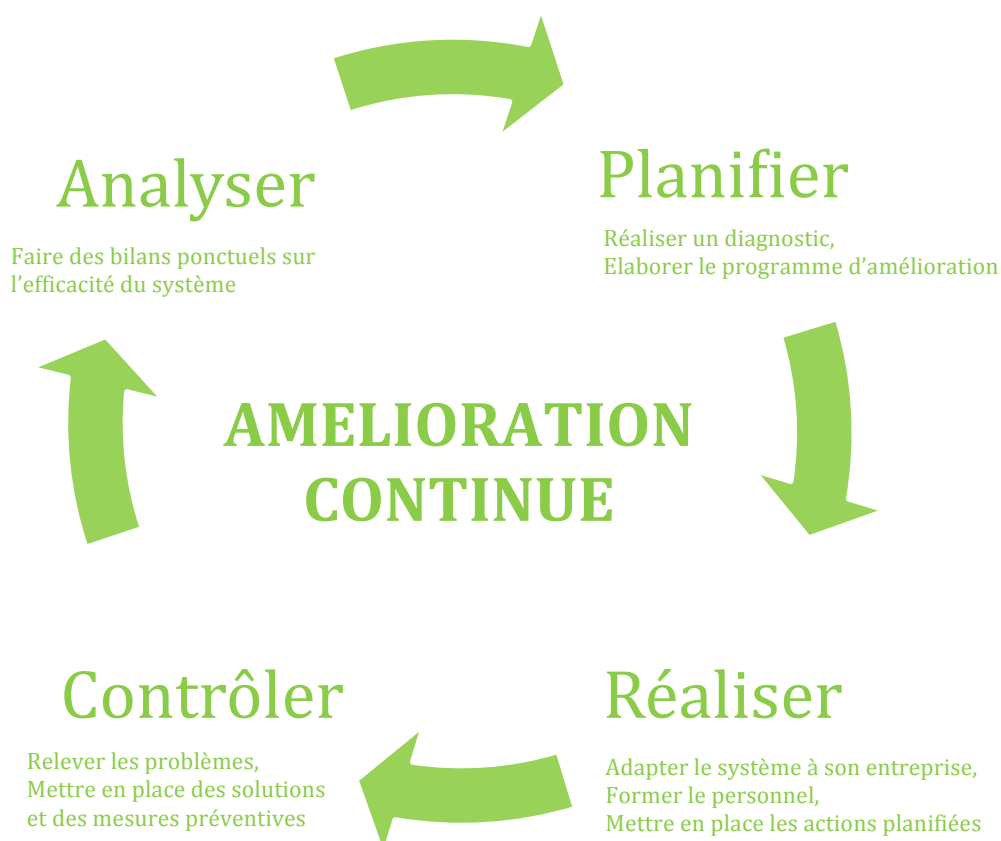
---

Au départ d'une initiative picarde, Terr'Avenir Wallonie/Beloftevol Boeren propose un **système de management environnemental (SME)** adapté au secteur de l'agriculture et des très petites entreprises, que sont nos exploitations agricoles.

L'application d'un système de management environnemental permet une meilleure maîtrise des questions environnementales dans le fonctionnement quotidien de nos entreprises. En effet, cela permet :

- de connaître l'impact environnemental de nos activités ;
- de diminuer cet impact ;
- de s'assurer de notre conformité avec les législations environnementales ;
- d'apporter la preuve des efforts réalisés pour le respect de l'environnement.

Pour cela, cette méthodologie se base sur le **principe de l'amélioration continue** :



Il existe plusieurs systèmes de reconnaissance en matière de management environnemental. La certification **ISO 14001** en est une. Le grand avantage d'ISO14001 est qu'il s'agit d'une norme connue et reconnue internationalement. Elle permet de communiquer sur les efforts réalisés.

## Grandes étapes de la mise en place d'un système de management environnemental

### Diagnostic

- Le diagnostic se fait lors d'une visite de ma ferme. Mon consultant se base sur un outil informatique qui tient compte de mes activités, du milieu où se situe ma ferme et des actions que j'ai déjà mis en place pour prévenir certains risques environnementaux.
- ± 1/2 jour avec un consultant (individuel)

- **David** : « Cela nous permet d'avoir un regard extérieur sur notre exploitation et de nous remettre en question de façon constructive. »
- **Olivier** : « L'intérêt de la norme ISO14001 réside dans son aspect global qui prend en compte tous les aspects de l'organisation du travail dans l'exploitation agricoles : les hommes, les plantes, les animaux et la terre. »
- **Hervé** : « Tout l'intérêt de la démarche réside aussi dans le fait que l'on m'ait pris tel que j'étais au départ. C'est désormais à moi de progresser ! »

### Evaluation législative

- L'évaluation législative se fait 1x/an grâce à un outil informatique qui propose la législation sous forme de fiches compréhensibles. Je réponds aux fiches qui me concernent grâce à un profilage préalable. Cette évaluation se fait en groupe afin d'avoir les explications nécessaires. C'est un peu fastidieux, mais l'avantage est que maintenant je sais si je suis en règle ou pas
- ± 1 jour (la première année), puis quelques heures / an (les années suivantes) (semi-collectif)

- **Marie-Thérèse** : « On ne subit plus, mais on anticipe la réglementation. Et tous les ans, on apporte un peu plus à cette mise à niveau environnementale. »
- **David** : « J'ai gagné en dynamisme, en réactivité par rapport aux changements de réglementation. »

### Plan d'actions

- Sur base des résultats de mon diagnostic environnemental et de l'évaluation de ma conformité réglementaire, je définis mes objectifs avec l'aide de mon conseiller. Ensemble, on établit un plan d'actions réaliste en tenant compte de mes moyens (temps, finances, ...).
- ± 1/2 jour pour le constituer avec l'aide d'un consultant (individuel), puis quelques heures / an (suivi)

- **Guido** : « Cela me permet de définir mes propres objectifs en fonction de mes points faibles et de les planifier dans le temps en fonction des moyens dont je dispose. »
- **Edith** : « Nous avons déjà lancé des actions épisodiques en matière de respect de l'environnement, mais de manière décousue et éparpillée. Alors disposer d'une guidance environnementale, d'un fil rouge et d'un coaching ... l'idée nous a d'emblée séduite ! »

### Formations

- Des modules de formations sont organisés pour couvrir les points de la norme ISO14001 et des aspects plus techniques. Des formateurs pertinents y sont invités. De plus, nous visitons généralement une ferme du groupe, ce qui nous permet de voir ce que les autres ont mis en place.
- ± 10 jours de formation jusqu'à la certification, puis 5-6 formations / an

- **David** : « Les échanges entre agriculteurs sont très importants car c'est cela qui nous fait le plus avancer sur le plan technique. On est plus enfermé dans nos fermes. Et grâce aux formations, moi et mon personnel, on est plus performant. »
- **Adrien** : « Durant les formations et visites, le fait d'échanger permet d'améliorer nos propres activités. Et cela m'intéresse, car je veux que mon métier évolue. »
- **Daniël** : « Durant les formations, nous avons des conseillers objectifs qui viennent discuter avec nous d'éléments à améliorer et nous donner des informations pertinentes. »



## Actions

- Je mets en place les actions que j'ai définies dans mon plan d'actions. Grâce aux formations et échanges, j'ai trouvé des solutions adaptées à mon exploitation. De plus, je rencontre encore mon consultant lors de visite individuelle qui me permet de progresser dans la mise en place de la norme, et de structurer ce que je mets en place.
- Investissement en temps et coût variable en fonction des actions à mettre en place

• **Eric** : « J'ai commencé par éviter les pollutions, avec des bacs de rétention, une zone de préparation des bouillies phyto, ... Puis j'ai diminué mes apports engrais et de pesticides. Et depuis 1 an, je suis en agriculture de conservation, semi-direct sous couvert : cela diminue mon impact énergétique grâce à une moins grande utilisation de matériel et une diminution des traitements. »

## Evaluation et audit interne

- L'audit interne est un contrôle qui permet de vérifier si j'avance bien, si je réponds à la norme. Cela me booste de savoir qu'on va venir vérifier ce que j'ai mis en place. Je reçois des conseils et des encouragements d'un consultant (la première année) puis des autres agriculteurs du groupe (audit croisé => échanges constructifs)
- ± 1/2 jour / an (rapport compris)

• **Edith** : « Le stress de l'audit a du bon, car au final, toute l'équipe se prend au jeu et nous avançons ensemble. »

• **David** : « On est décideur de ce qu'on va faire demain. »

## Revue de terroir et Indicateurs

- La revue de terroir est une sorte de bilan annuel. Cela me permet et permet au groupe aussi de visualiser nos efforts, et de planifier nos attentes (en terme de formations, ...) pour l'année à venir.
- Suivi d'indicateurs de pertinence et de performance (suivi individuel et collectif)
- ± 1/2 jour / an (pour la partie collective)

• **Philippe C.** : « La démarche de groupe permet de se soutenir les uns les autres et de se motiver à avancer, à évoluer. »

## Certification ISO14001

- Preuve des efforts mis en place, reconnaissance, moyen de communication
- Vérification de la mise en place d'un système de management environnemental (SME) basée sur la norme ISO14001 par un organisme externe certificateur. L'auditeur vérifie l'organisation de l'association et la mise en application du SME dans quelques exploitations tirées au sort chaque année.
- ± 200-250€/an
- Non obligatoire

• **Marcel** : « La certification ISO14001 nous permet de mieux communiquer et de donner des preuves que nos pratiques sont de bonnes pratiques, qui n'engendrent pas de conséquences néfastes pour l'environnement et le citoyen. »

• **Guido** : « Je veux que ma ferme soit en ordre et moderne au moment où mon fils la reprendra. Comme cela, il n'aura pas à s'occuper de cela. »

• **Daniel** : « Vis-à-vis de nos clients, nos assureurs, nos fournisseurs, ... cela dégage une certaine image de quelqu'un d'ouvert, qui a une réflexion sur tous les risques environnementaux. »

• **Marc** : « Grâce à ISO14001, je suis mieux organisé dans l'exploitation. ISO14001 est une sorte de message vers l'extérieur : on est fier de nos produits et de notre façon de travailler ! »

La démarche Terr'Avenir Wallonie/Beloftevol Boeren est une **démarche volontaire et collective** qui permet de :

- ❖ mutualiser les coûts (formations, certification, achats groupés, ...) ;
- ❖ favoriser les échanges d'expérience, l'émulation ;
- ❖ apporter du dynamisme, se motiver dans l'amélioration de nos pratiques et de notre organisation.

En plus du système de management environnemental, la démarche Terr'Avenir Wallonie/Beloftevol Boeren contribue au développement durable au travers de la **responsabilité sociétale**, conçue comme une stratégie pour nous, agriculteurs. La démarche RSE permet d'aller plus loin que le SME.

*Marie : « Actuellement on se rend compte que l'agriculteur n'est pas seul dans son coin, qu'il vit avec les gens du villages, des administrations et d'autres personnes concernées par son activité. Entre agriculteurs, nous réfléchissons actuellement à qui sont ses personnes/organisations qui sont autour de nous et comment on les impacte. Le but est d'en tenir compte dans notre stratégie de demain. »*

En effet, la stratégie de Terr'Avenir Wallonie/Beloftevol Boeren se concrétisent par **8 engagements pour une agriculture responsable** :

### NOUS, NOS COLLABORATEURS, NOS FILIÈRES



Développer et créer des filières responsables

Tisser des liens entre nous pour partager et améliorer nos pratiques professionnelles

Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être sur nos entreprises

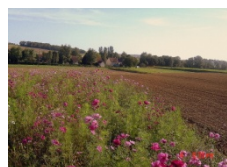
### POUR LA TERRE

Réduire nos pollutions

Diminuer la pression sur les ressources naturelles



### POUR LE VIVANT



Garantir un espace agricole respectant l'équilibre biologique de notre terroir

### POUR LA SOCIÉTÉ

Contribuer à un développement agricole durable, source de richesse pour nos territoires et nos entreprises



Echanger nos pratiques professionnelles avec les acteurs de la société au regard de leurs attentes

Tout cela se fait de manière progressive, sur le principe d'amélioration continue et de l'ouverture vers les personnes et organisations concernées par nos activités.

